



À l'attention des maires et conseillers de la Métropole du Grand Paris :

De la part de Patrick OLLIER, Président de la Métropole du Grand Paris et de Ludovic TORO, Président de la commission « Santé et Solidarités » de la Métropole.

Cher(e)s collègues,

A l'initiative du Préfet de la région Ile-de-France et de la Directrice générale de l'ARS, un « Point de situation COVID-19 » a été organisé le jeudi 13 janvier.

Il s'est tenu en présence d'élus de la région, de la Métropole (représentée par Ludovic TORO), des départements, de la ville de Paris et des chambres consulaires.

Plusieurs informations sur la situation sanitaire, à date du 6 janvier, ont été communiquées et nous souhaitons vous en faire part.

Point épidémiologique ARS / Sophie MARTINON – Directrice Générale Adjointe de l'Agence Régionale de Santé d'Ile de France :

- On n'observe pas d'amélioration par rapport à la semaine dernière, et même une aggravation.
- On est donc encore face à une intensification de la circulation du virus qui se traduit par un taux d'incidence en semaine glissante de 4 040 pour 100 000 alors qu'il était de 3 280 la semaine dernière (et de 2 800 au niveau national).
- La bonne nouvelle est que l'accélération est désormais un peu moins rapide, ce qui pourrait indiquer que l'on s'approche du pic épidémique.
- L'Ile de France, qui représente 18% de la population métropolitaine, représente 24% des cas de Covid positifs comptabilisés.
- Le taux de positivité est de 23%, soit un niveau équivalent à celui observé la semaine dernière.
- Le variant omicron est désormais détecté dans 87% des tests positifs criblés.

Situation hospitalière :

- 2 paliers ont été franchis sur la réanimation et sur l'hospitalisation complète :
 - 50% de la capacité hospitalière en soins critiques en Ile-de-France est désormais occupée par des patients Covid+. La situation est néanmoins maîtrisée grâce notamment aux déprogrammations et on observe une gestion plutôt fluide des réanimations,
 - en hospitalisation complète on comptabilise à ce jour 3 500 patients hospitalisés pour Covid+ (on avait passé la barre des 3 000 la semaine dernière) et des entrées

quotidiennes moyennes situées autour de 350, soit un niveau extrêmement élevé.

- Le variant a plutôt tendance à contribuer à la hausse des hospitalisations complètes, mais le taux de passage en réanimation serait 3 fois plus faible, sa gravité étant moins forte.
- On observe, en outre, que la durée d'hospitalisation est probablement plus courte avec le variant omicron, ce qui permettra une décrue plus rapide et donc un impact moins fort sur la prise en charge des autres pathologies.
- L'actualisation des modélisations de l'Institut Pasteur indique que le pic épidémique serait pour la mi-janvier, avec un pic hospitalier 10 à 15 jours plus tard, soit à la fin du mois de janvier.

Dépistage :

- Le niveau de dépistage est très élevé, inédit.
- On comptabilisait 2.5 millions de dépistages réalisés la semaine dernière, nous sommes à 2.9 millions cette semaine, soit encore au-dessus.
- Le taux de dépistage en Ile-de-France est supérieur à la moyenne nationale à 17,9% contre 14,2%.
- Cette situation a conduit au changement de différents protocoles à la suite de l'énorme désorganisation observée la semaine du 3 janvier, portée par les pharmaciens sur la réalisation de tests antigéniques (manque de personnel, dysfonctionnements de l'infrastructure informatique SIDEP saturée).
- L'ajustement cette semaine du protocole de l'Education nationale allège la pression sur les tests.
- L'ARS rappelle que la positivité d'un autotest doit systématiquement être confirmée par un test antigénique ou PCR (pour assurer la qualité et le suivi épidémiologique).
- L'ARS, cette semaine, fait état d'une pression qui s'est relâchée du côté des pharmacies et des laboratoires.
- L'attention est aujourd'hui portée sur les autotests et l'approvisionnement.
- Des commandes importantes ont été passées et on ne devrait plus connaître de difficultés pour en obtenir.

- Sur le dépistage, l'ARS travaille sur deux axes :
 - l'augmentation de la capacité de dépistage portée par les professionnels libéraux (pharmacies, infirmiers...),
 - pouvoir proposer du test en centre de vaccination. Un recensement des centres de vaccination susceptibles de le mettre en place est actuellement en cours.

Vaccination :

- 735 000 injections ont été réalisées au niveau de la région sur la semaine écoulée ce qui est un bon niveau.
- La médecine de ville poursuit sa mobilisation et représente toujours 30% des injections réalisées en Ile-de-France.
- On observe un léger rebond sur les primo-injections ce qui signifie que la couverture vaccinale continue de s'étendre.
- Dans ce domaine, 2 points de vigilance :
 - sur la vaccination pédiatrique, l'ARS travaille à une hausse de l'offre de rendez-vous,
 - la Haute Autorité de Santé rendra un avis très prochainement sur l'ouverture de la campagne de rappel pour les 12-17 ans.

Questions de Ludovic TORO pour la Métropole du Grand Paris :

- Ludovic TORO : Pourrait-on disposer de la liste des centres de dépistage annoncés par le ministre de la santé ?

- Réponse de l'ARS : C'est prévu, ils vont être affichés sur le site de l'Agence Régionale de Santé puis communiqués par voie de presse. L'ARS est en train de réaliser leur recensement.

Ludovic TORO : Le fait de réaliser en masse des tests antigéniques et moins de PCR ne risque-t-il pas de rendre plus difficile la détection de variants, les tests antigéniques (TAG) ne pouvant être séquencés ?

- Réponse de l'ARS : Vous avez tout à fait raison, si on ne faisait que du TAG on ne pourrait plus séquencer. L'ARS souligne néanmoins que l'on continue de faire suffisamment de PCR. L'enjeu est d'absorber la hausse des tests grâce aux TAG mais de conserver un socle en PCR (à titre d'exemple, tous les tests positifs réalisés aux aéroports sont criblés et séquencés)

Ludovic TORO : Vous avez évoqué le booster, je rappelle qu'il est fait sur la même base que le vaccin initial. Des Autorisations de Mise sur le Marché avaient été données sur 2 doses. En dispose-t-on pour 3, voir 4 doses ?

Réponse de l'ARS : Pas de réponse à ce stade, l'ARS se renseigne sur ce point et communiquera sa réponse dans le compte-rendu ou lors de la prochaine audioconférence.

Ludovic TORO : Dans 2 jours on sera le 15 janvier, 800 000 française n'auront pas, d'après les chiffres annoncés, fait leur rappel dans le délai prescrit. Un délai supplémentaire leur sera-t-il accordé ou leur pass sanitaire sera-t-il désactivé ?

Réponse de l'ARS : Au niveau de l'Île-de-France, vendredi 7 janvier dernier, moins de 400 000 personnes n'étaient pas à jour de leur rappel vaccinal et allaient donc perdre le bénéfice de leur pass le 15 janvier. Ils avaient la capacité de le faire. On n'observe en effet pas de difficulté pour obtenir une date pour réaliser le rappel, de nombreux créneaux étant vacants. Il n'est donc pas envisagé de décaler la date du 15 janvier ou d'octroyer un délai supplémentaire.

Rectorat :

Paris : Sur les 7 derniers jours, 18 132 élèves sont cas confirmés, 1101 personnels de l'Education nationale et 294 autres personnels. Cas contacts : 74 781 enfants, 341 personnels de l'Education nationale et 14 autres personnels.

418 classes sont fermées dont 350 pour cause Covid (enseignant Covid+, ou cas contact, ou gardant un enfant cas Covid+).

Créteil : Sur 7 jours filés, à la journée de mardi, 21 000 nouveaux cas observés, pour un total de 23 000 si on y ajoute le personnel. 13 écoles sont fermées pour des questions de non-remplacement. 2 387 classes sont également fermées (idem, en raison d'une incapacité à remplacer les enseignants).

Versailles : Taux d'absence d'enseignants important depuis la semaine dernière, de l'ordre de 12-13%.

Par ailleurs, la Métropole met à disposition sur son site internet, un espace d'information dédié à la crise sanitaire, où vous pouvez trouver dès à présent :

1. Une cartographie interactive actualisée des centres de dépistage Covid-19 dans les communes de la Métropole ;
2. Un point de situation sur la situation sanitaire ;
3. Une vidéo sur la crise sanitaire réalisée dans un centre de vaccination avec Ludovic TORO, le docteur Ahmed KARAMI, et Nassera BOUZIANI, Infirmière libérale à l'hôpital Robert Ballanger d'Aulnay-sous-Bois ;
4. La liste des centres de vaccination ouverts aux professionnels des secteurs de la santé et du médico-social de la Métropole du Grand Paris.

Ces informations sont à retrouver à l'adresse suivante : <https://metropolegrandparis.fr/fr/covid>.

Nous vous souhaitons bonne réception de ces éléments et vous prions de croire en l'assurance de nos sentiments les meilleurs.

Patrick OLLIER
Maire de Rueil-Malmaison
Président de la Métropole du Grand Paris

Ludovic TORO
Président de la commission « Santé et
Solidarités » de la Métropole du Grand Paris